

ASSEMBLÉE NATIONALE9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1760

AMENDEMENTprésenté par
M. Juvin

ARTICLE 4 QUINQUIES

À l'alinéa 32, substituer aux mots :

« soumis au régime des »,

les mots :

« soumises aux régimes prévus aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.